

## Législature 2021-2026

N° 69

### Message du Conseil communal au Conseil général du 27 mai 2024

#### Octroi d'un crédit additionnel de travaux de CHF 83'000.00 TTC pour l'amélioration énergétique globale du bâtiment de l'école de Montbrelloz

---

##### 1. Introduction

Dans son message n°35, voté le 17 novembre 2022, le Conseil communal demandait l'octroi d'un crédit de travaux de CHF 334'000.00 TTC pour la rénovation de la toiture de l'école de Montbrelloz, ainsi que pour la pose de panneaux photovoltaïques. La réfection de la toiture prévoyait initialement la pose d'une tôle ondulée directement sur la toiture existante ; ce qui avait pour objectif de rendre la toiture de nouveau étanche, et ce sans devoir évacuer l'ancienne.

Durant la phase de préparation, la question d'améliorer le concept énergétique du bâtiment s'est également posée, et s'est avérée intéressante aussi bien écologiquement qu'économiquement. Ainsi, après étude, il a donc été décidé de compléter l'isolation de la toiture existante par insufflation d'une isolation entre chevrons, et ajout d'une seconde isolation sur platelage.

Cette solution simple a ainsi permis d'optimiser l'efficacité énergétique globale du bâtiment, en passant d'une classe C à une classe A.

De surcroît, cette isolation complémentaire permettra, sur le plus long terme, de diminuer les frais de chauffage en hiver, et d'avoir un bâtiment beaucoup plus tempéré en été, apportant ainsi un confort non négligeable aux élèves et enseignants.

##### 2. Objet du message

Le message concerne l'octroi d'un crédit additionnel de travaux de CHF 83'000.00 TTC pour la mise en place d'une isolation entre chevrons et sur platelage au niveau de la toiture de l'école de Montbrelloz, avec pour objectif, d'améliorer l'efficacité énergétique globale du bâtiment.

Le demande de crédit additionnel comprend les travaux suivants :

- Réalisation d'un rapport global du bâtiment CECB+ ;
- Dépose de la couverture en zinc ;
- Isolation Isover de 60 mm par insufflation entre chevrons ;
- Isolation Isotherm de 120 mm sur platelage.

**La présente demande d'octroi d'un crédit additionnel est une régularisation administrative selon l'ordonnance sur les finances communales (dissociation des coûts des travaux et subventions).**

### 3. Devis

Le devis des travaux se présente comme suit :

Isolation par insufflation et isolation sur platelage avec dépose et repose de la couverture en zinc	CHF	73'866.25	HT
Réalisation d'un rapport CECB +		2'500.00	HT
<b>Total HT</b>	<b>CHF</b>	<b>76'366.25</b>	<b>HT</b>
TVA 8.1%	CHF	6'185.65	HT
Sous-total	CHF	82'551.90	TTC
<b>Arrondi</b>	<b>CHF</b>	<b>448.10</b>	<b>TTC</b>
<b>TOTAL TTC arrondi</b>	<b>CHF</b>	<b>83'000.00</b>	<b>TTC</b>
Promesse subvention Service de l'énergie	CHF	42'600.00	

### 4. Budget prévisionnel

L'isolation de l'entier de la toiture, faisant l'objet de la présente demande de crédit additionnel, a été facturée CHF 83'000.00 TTC par l'entreprise adjudicatrice.

#### Décompte final des travaux :

Le décompte final des travaux s'élève aujourd'hui à un montant total (y compris travaux d'isolation) de CHF 395'000.00 TTC pour un crédit voté de CHF 334'000.00 TTC, concédant ainsi un dépassement final de CHF 61'000.00 TTC.

#### Subventions complémentaires octroyées :

Un courrier confirmant l'octroi d'une subvention complémentaire de CHF 42'600.00 a été transmis par le Service de l'énergie le 12 mars 2024 en lien avec l'optimisation énergétique de la toiture.

Pour ce qui est de la subvention Pronovo, initialement budgétée à CHF 48'922.00 au sein du message n°35 du 17 novembre 2022, cette dernière est aujourd'hui estimée à CHF 61'950.00.

#### Comparatif message / travaux adjugés / subventions :

Le tableau comparatif ci-annexé permet d'observer que le résultat obtenu par la soustraction des subventions promises au coût des travaux effectifs (y compris travaux d'isolation) correspond au résultat attendu lors de la présentation du message n°35 du 17 novembre 2022, soit environ CHF 285'000 TTC, et ce en ayant amélioré notablement l'efficacité énergétique globale du bâtiment.

## 5. Financement

Le montant de CHF 83'000.00 TTC sera financé par les liquidités courantes ou l'emprunt, le cas échéant, au meilleur taux du marché. L'investissement sera amorti sur une période d'utilisation d'environ 20 ans, soit 5% par année. Les subventions attendues seront amorties sur la même durée.

L'amortissement annuel net de CHF 4'150.00 sera imputé dans la rubrique 21710 de l'école de Montbrelloz.

Les intérêts découlant d'un éventuel emprunt, pouvant actuellement raisonnablement être calculés à 2,5%, seraient comptabilisés dans la rubrique 96100 (intérêts).

## 6. Conclusion

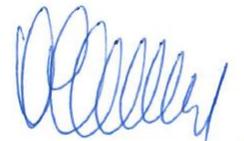
Le Conseil communal demande au Conseil général de bien vouloir accepter l'octroi d'un crédit additionnel de travaux de CHF 83'000.00 TTC pour l'amélioration énergétique globale du bâtiment de l'école de Montbrelloz.

Message validé par le Conseil communal lors de sa séance du 29 avril 2024.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL



Eric Chassot  
Syndic



Armand Villadoniga  
Secrétaire général

**Conseillère communale responsable** : Marlis Schwarzentrub, Dicastère des bâtiments et infrastructures

**Annexe** : Comparatif message / travaux adjugés / subventions

**Annexe I - Comparatif Message Travaux adjugés Subventions**

	Budget Selon Message du 17 novembre 2022	Adjudications Pour travaux Message	Adjudications Pour travaux additionnels
Réfection de la toiture, pose d'une tôle ondulée directement sur la toiture existante sans évacuation ou démontage de l'ancienne toiture	75 000	111 342	
Pose d'un échafaudage	15 000		
Travaux d'isolation et sous-couverture			73 866
Rapport CECB+			2 500
Pose de 390 panneaux photovoltaïques y compris sous-structure	190 000	128 105	
Installation des onduleurs		19 871	
Branchement électrique y compris mise à la terre		3 500	
Raccordement à la nouvelle station transformatrice du Groupe E		12 600	
		1 765	
Divers et imprévu	30 000	4 293	
		6 500	
<b>Sous-total HT</b>	<b>310 000</b>	<b>287 976</b>	<b>76 366</b>
<b>TVA</b>	<b>23 870</b>	<b>23 326</b>	<b>6 186</b>
<b>Total TTC</b>	<b>334 000</b>	<b>311 302</b>	<b>82 552</b>
		<b>393 854</b>	

Subvention Pronovo	48 922	61 950
Subvention isolation		42 600
Subvention CECB+		1 500

<b>Décompte final y compris subventions</b>	<b>285 078</b>	<b>287 804</b>
---	----------------	----------------